



Télédistribution
Walferdange asbl

Télédistribution Walferdange a.s.b.l.
7, route de Diekirch
L - 7220 Walferdange
www.telewalfer.lu
telewalfer@telewalfer.lu
tél : 33 07 77 / tél : 27 40 07 77

Récapitulatif contractuel

Télévision numérique (CAM module)

Services et équipement

Offre d'accès aux programmes TV et radio en qualité numérique
- Accès avec CAM-module

Description service et voies de recours

Le bouquet de base comprend 107 chaînes TV et 45 chaînes radio en qualité numérique.
Pour retrouver l'ensemble des informations concernant les vitesses Internet, consultez notre page Web dans la section « A propos ». En cas de nécessité, il est possible de contacter notre service technique par le biais du formulaire de contact disponible sous les coordonnées mentionnées plus haut. Le cas échéant, le Client peut également utiliser les voies de recours décrites dans le règlement administratif.

Prix

<i>description</i>	<i>charges uniques</i>	<i>charges récurrentes (mensuelles)</i>
Frais d'activation	0,00 €	
CAM Module	70,00 €	
Abonnement TV numérique		18,00 €
TOTAL :	70,00 €	18,00 €

Durée, renouvellement et résiliation

L'offre est souscrite pour une durée contractuelle minimale de 1 (un) mois. Les options souscrites peuvent avoir une durée contractuelle différente. Au-delà de cette durée, le contrat peut être résilié à tout moment en respectant un préavis d'un mois. Il est également possible de résilier le contrat avant son terme, toujours avec un préavis d'un mois, mais dans ce cas, des frais de résiliation équivalents à la somme des mensualités d'abonnement restantes jusqu'à expiration du contrat sont à payer. Par ailleurs, il sera aussi demandé de s'acquitter de la valeur résiduelle de l'équipement. Toute notification de résiliation du contrat doit être adressée par écrit à Télédistribution Walferdange a.s.b.l.

Autres informations

Les contrats et abonnements sont régis par notre règlement administratif. Celui-ci est disponible sur simple demande au secrétariat et sur notre site internet http://www.telewalfer.lu/wp-content/uploads/2019/06/180425_RegleAdmin.pdf